

L'INTERVIEW

Un projet ambitieux : L'Évangile pour tous

Jean-Pierre Bezin

Nous avons rencontré Kurt Ruegger, pasteur, responsable de la mission "L'Évangile pour tous", qui nous a présenté cette œuvre assez discrète mais qui poursuit un projet pionnier essentiel : annoncer l'Évangile par le livre dans de petits centres urbains du centre de la France.

Itinérance

Au début des années 80, Kurt Ruegger, évangéliste de "Mission-Foi-Evangile" à Olivet (45) sillonnait les routes avec un camion équipé spécialement pour présenter la Bible et un assortiment de littérature biblique. Il assurait une présence sur les marchés d'Orléans et de quelques villes avoisinantes. A la suite de ce travail, une association culturelle pour la diffusion de la Bible a été créée, sous la présidence d'Etienne Krémer, pasteur à Amboise, regroupant des missionnaires de Mission-Foi-Evangile et quelques autres chrétiens évangéliques de la région Centre.

Des centaines de kilomètres sans librairie. A l'intérieur d'un quadrilatère allant de Paris à Rennes, Bordeaux et Lyon, il n'y avait aucune librairie évangélique, cette constatation nous a encouragé à créer dès octobre 1986 la librairie **L'Évangile pour Tous** à Tours, 72 rue Bernard Palissy.

L'objectif étant de témoigner par la page imprimée et d'être au service des églises pour leur assurer l'approvisionnement en livres. Ce fut notre première implantation. Nos clients sont essentiellement les chrétiens des différentes églises de la région mais aussi des touristes et des congressistes, qui voient le magasin depuis le Centre International

de Congrès. De nombreux non-chrétiens entrent dans le magasin pour les services photocopies et fax et souvent un contact s'établit.

Dès 1986 des études bibliques hebdomadaires ont eu lieu dans l'arrière-boutique et se poursuivent encore actuellement; elles permettent aux étudiants et aux clients de la librairie de se familiariser avec la Parole de Dieu.

25 à 40 personnes se réunissent à Joué-lès-Tours chaque dimanche pour un culte. J'anime moi-même avec l'aide de mon épouse ce site culturel et cultuel.

Une nouvelle opportunité

A cette époque, j'ai retrouvé Bernhard Bolanz, un ami allemand, photographe amateur qui éditait des calendriers illustrés, complétés par un texte biblique, dans le but d'évangéliser.

Nous lui avons alors proposé d'assurer l'édition de ces calendriers en langue française. C'est ainsi que les calendriers **L'Évangile pour tous** sont nés.

Nous avons décliné cette formule sous toutes sortes de formes : avec une carte postale par mois, avec un texte de méditation mensuel, des calendriers pour enfants. Aujourd'hui la gamme compte 37 calendriers différents avec des thèmes tels que : chiens, chats, chevaux, eau, montagnes, jardins etc. Nos calendriers sont diffusés particulièrement dans les librairies évangéliques en France et par nos représentants en Suisse romande, Belgique, Québec et Pacifique Sud.

En complément des calendriers, nous éditons des cartes postales ainsi que des cartes doubles et des cartes "fait main".

Un développement continu

Le fruit de ce travail d'édition nous a permis d'ouvrir deux autres librairies.

- En 1988, à Orléans 204, rue de Bourgogne Walter Streiff, secrétaire de l'Association est missionnaire. C'est lui qui assure l'animation

BRÈVES

Pierre Patient

Foires et Salons

- ▶ Un *salon protestant du livre* est prévu à Paris les 25 & 26 septembre prochains à l'initiative de 4 associations locales. Tout renseignement auprès de Guylène Dubois : 01 43 97 22 07
- ▶ La *rencontre du CBA*, dont l'Aleef est membre aura lieu à Atlanta du 26 juin au 1^{er} juillet prochains. Le président de l'Aleef nous représentera à cette occasion.
- ▶ Un nouveau festival *Sephora* sera organisé à Valence à Pentecôte 2005. Une expo sera organisée à cette occasion.

Ouvertures

- ▶ La librairie *Un temps pour tout*, 47 rue de Clichy à Paris, dirigée par Fédérica Cane, a fêté son ouverture au mois de mars dernier. Elle remplace la *librairie Oberlin* fermée depuis plus d'une année.

Fermetures

- ▶ On nous signale la fermeture de la librairie *Le Point de repère* à Genève. Ouverte depuis peu, elle n'a cependant cessé d'accumuler les déficits. Organisée sous la forme de six boutiques spécialisées avec huit salariés, elle présentait pourtant un visage très dynamique. Le site Internet est mis en vente.
- ▶ La *Maison de l'Évangile* de Morschwiller le bas a également cessé son activité. Nous saluons le travail discret et efficace des responsables et regrettons vivement cette fermeture.

Fusions

- ▶ L'*association AES* et les *ELB* de Braine l'Alleud en Belgique associent leurs efforts pour le développement des éditions. Une fusion est envisagée.
- ▶ La *Société des Écoles du Dimanche*, les *Éditions Bergers et Mages* et les *Éditions Réveil* fusionnent pour donner naissance à une nouvelle structure : *Les éditions Olivetan*.



de cette librairie avec son épouse qui est enseignante à temps partiel.

La librairie bénéficie de la collaboration de l'église protestante évangélique (MFE) d'Olivet dont Walter Streiff est l'un des anciens.

• **En 1993 à Poitiers 20, rue Gaston Hulin**
Cette succursale qui dépend de Tours pour les achats et la comptabilité est tenue par Daniel Perret, missionnaire et conservateur de "L'Expo-Bible" et par Georges Millier, pasteur de l'Action Biblique à Poitiers. Georges Millier a repris les études bibliques hebdomadaires que Kurt Ruegger a commencées dans l'arrière-boutique de la librairie de Poitiers.

Et l'avenir?

Nous espérons encore nous développer, comptant sur la participation de nouveaux bénévoles. Pour nous l'essentiel est de toucher le plus grand nombre de personnes pour partager l'Évangile. Aussi nous

continuerons à utiliser notre "Expo-Bible" dans la Région Centre afin de faire connaître le message de la Bible. En 2003, trois villes ont été ainsi touchées : Château-Renault (37), Sully-sur-Loire (45) et Onzain (41). Nous voulons aussi promouvoir plus efficacement la diffusion de nos calendriers et cartes.

Contact

Kurt Ruegger
Tél.: 02 47 20 85 70
Fax: 02 47 64 94 57
Email: info@evangilepourtous.com
Site Internet:
<http://www.evangeliepourtout.com>



QUALITÉ CLIENTÈLE

Si vous voulez développer vos ventes, vous devez essayer de vous mettre à la place de votre client. C'est une démarche vitale et souvent salutaire, car, de l'autre côté du comptoir la perspective est souvent très différente. Cela l'est encore plus quand, à cause de sa taille, on ne peut rivaliser avec les "poids lourds" du marché. Voici quelques aspects cruciaux dans une démarche de qualité clientèle.

Jean-Daniel Linsig

RENDRE LES CHOSES SIMPLES

Toute initiative de votre part qui peut simplifier la vie de votre client sera la bienvenue. Il faut que son achat soit facile et simple. Si vous mettez en place un service particulier (par exemple l'envoi par vos soins à une tierce personne d'un article choisi et acheté par votre client) il n'a pas obligatoirement besoin d'être gratuit. Si le service propose atteint vraiment ce but de simplification, votre client sera prêt à payer pour l'obtenir.

LE CHOIX

Vous pouvez avoir le plus beau magasin du monde, et le personnel le plus qualifié qui soit, si votre choix de produits ne correspond pas aux attentes de votre clientèle vous êtes dans l'impasse. Prenez un cahier et notez au jour le jour toute suggestion ou demande insatisfaite de votre clientèle. On ne peut pas toujours répondre à toutes les attentes, mais une demande répétée doit être prise en considération et étudiée à tête reposée.

TRANQUILLITÉ D'ESPRIT

La plupart de vos clients sont inquiets quant au choix d'articles qu'ils ont effectué. Si vous

décelez une telle inquiétude, n'hésitez pas à les rassurer quant à leur choix. On hésite parfois à offrir une possibilité d'échange à cause de quelques clients "profiteurs", mais sur ce point les aspects positifs sont sans commune mesure avec les quelques "gestes commerciaux" qui vous seront imposés. N'oubliez jamais que la publicité "bouche à oreilles" d'un client satisfait est la seule forme de publicité qui soit totalement gratuite...

SOYEZ CURIEUX

Lisez soigneusement les informations des éditeurs, les comptes-rendus de lecture dans les journaux. Surfez sans compter sur les sites de vos fournisseurs. Ce n'est pas du temps perdu. Un client qui sait que vous savez toujours tout sur vos produits sera un client fidèle, peu sensible aux offres VPC et Internet. Pour toucher des amoureux du livre il faut être soi-même un amoureux du livre.

En toutes choses souvenez-vous que vous êtes des libraires et non des vendeurs de livres.

La pensée du jour :

C'est à force de persévérance que l'escargot a atteint l'arche de Noé.

LU – VU – ENTENDU

Denis Guillaume

Simplification des formalités des Petites entreprises

Une ordonnance vient de créer un "service emploi entreprise". Ce service permet aux entreprises de moins de 10 salariés ou employant des salariés pour une période n'excédant pas 100 jours, consécutifs ou non, par année civile, d'accomplir en une seule fois l'ensemble des formalités liées à leur emploi (déclarations auprès de l'Urssaf, des Assedic, ainsi que des caisses de retraite complémentaires). Depuis le 1^{er} janvier 2004, ces entreprises pourront recourir, soit à un titre emploi entreprise (TEE) soit une déclaration unique de cotisations sociales individualisée (DUCSI), disponible sur le site : www.net-entreprise.fr

Best seller

Depuis plusieurs mois, le livre de Rick Warren : *The purpose-driven life* édité par Zondervan est en tête des ventes de livres (dans la catégorie Essais, documents) aux États-Unis. Il est publié en français par les éditions Ministères Multilingues (diffusion Vida) sous le titre : *Une vie, une passion, une destinée*.

Initiative encourageante

Eric Denimal vient de publier : *La Bible pour les nuls* chez First. Excellente occasion de faire connaître la Bible au grand public, mais aussi de former nos vendeurs. Une initiative à encourager ! Les rayons "Bible" de nos librairies sont-ils suffisamment fournis ?

Nouvelle loi concernant les ventes opérées en direction des bibliothèques

Afin d'assurer pour le prêt de leurs œuvres, une rémunération aux auteurs et éditeurs, une nouvelle loi a été votée le 18 juin 2003 (entrée en application le 1^{er} août 2003). Elle se décline en deux volets nous concernant : Tout d'abord les remises autorisées pour les ventes de livres aux bibliothèques et autres personnes morales (qui n'étaient pas soumises au prix unique du livre pour les achats réalisés pour leurs besoins excluant la revente) sont désormais plafonnées à 12% (du 1^{er} août 2003 au 31 juillet 2004) et à 9% (à partir du 1^{er} août 2004). Par ailleurs, les libraires et autres fournisseurs doivent reverser à un organisme de gestion (pas encore défini à ce jour) un pourcentage des sommes perçues (3% du prix public hors taxe pour les ventes réalisées du 1^{er} août 2003 au 31 juillet 2004 et 6% du prix public hors taxe pour les ventes réalisées à partir du 1^{er} août 2004. Une déclaration comprenant le numéro de facture, l'identification du fournisseur, de la bibliothèque, des livres vendus et du nombre d'exemplaires fournis devra être adressée à cet organisme. Bien entendu la remise maximum de 5% (hormis pour les détaillants) reste applicable dans tous les autres cas.